



Le pâturage en cure de plantes à tannins limite-t-il le parasitisme des agneaux d'herbe ?

Les premières références ne montrent pas de diminution de l'excrétion en strongles gastro intestinaux pour des agneaux qui pâturent une parcelle de plantes à tannins sous forme d'une cure. Cependant, plusieurs questions restent posées.

Selon plusieurs études réalisées in vitro, les plantes riches en métabolites secondaires bio-actifs dont les tannins condensés possèderaient des propriétés thérapeutiques et pourraient constituer une méthode alternative ou complémentaire à l'utilisation d'anthelminthiques de synthèse pour la maîtrise des nématodes gastro-intestinaux. En effet, la consommation de tannins aurait pour conséquence soit une baisse de la charge parasitaire, soit une diminution de la fertilité des vers femelles. Cette diminution d'œufs rejetés contribuerait à réduire la contamination des pâtures et à ralentir ainsi la dynamique des infestations. Au cours des étés 2017 et 2018, deux lots d'agneaux conduits au pâturage, non complémentés en concentré, ont été comparés au CIIRPO, sur le site du Mourier. L'un d'entre eux pâtureait une prairie temporaire ne contenant pas de plante à tannins. Le second pâtureait avec une alternance de 10 jours une prairie temporaire du même type que le lot témoin et une parcelle « alicament » composée de chicorée, plantain et lotier, espèces fourragères riches en métabolites secondaires bio-actifs.

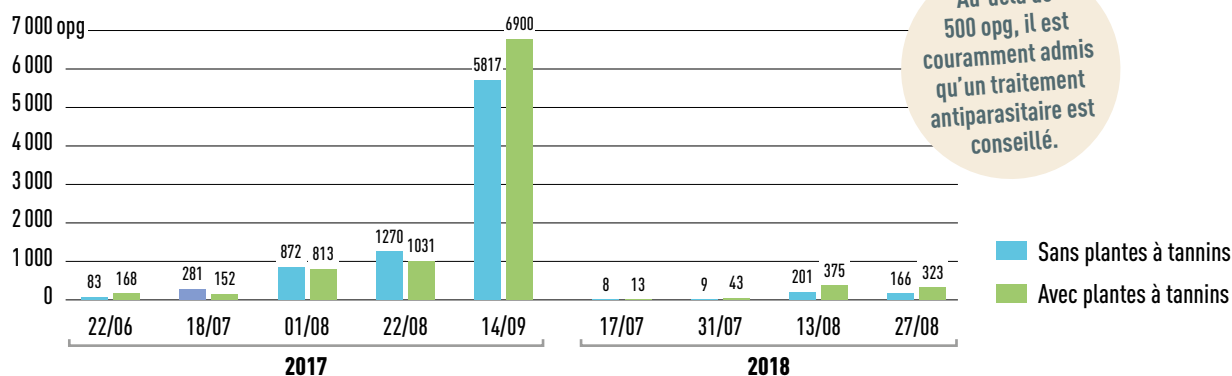


La composition du couvert végétal de la parcelle « cure » : 46 % de chicorée, 22 % de plantain et 17 % de lotier

Les mêmes taux d'excrétion

Les analyses de crottes réalisées au cours de ces deux essais sur 10 agneaux par lot et toutes les deux ou trois semaines au cours de l'étude n'ont pas montré de diminution du nombre d'œufs de strongles gastro intestinaux au cours des différents points de contrôle (graphe).

TAUX D'EXCRÉTION EN STRONGLES GASTRO INTESTINAUX (en œufs par gramme)



Source : CIIRPO 2017/2018

De la croissance en plus

Dans le rumen et le tube digestif, les plantes à tannins forment des complexes avec diverses macromolécules en particulier les protéines. Cette capacité leur assure une protection vis-à-vis des dégradations ruminales et entraîne une absorption accrue d'acides aminés. Ce phénomène expliquerait les effets bénéfiques de l'ingestion de légumineuses contenant des tannins condensés sur les paramètres zootechniques. Au cours des deux essais, une amélioration des croissances des agneaux a effectivement été enregistrée. En effet, en 2017, les agneaux qui ont bénéficié de la parcelle « alicament » ont présenté des croissances supérieures de 17 % avec une moyenne de 176 g par jour sur les 86 jours de suivi en comparaison des agneaux pâturent exclusivement des graminées et des légumineuses. En 2018, l'écart mesuré entre les deux modalités a été de 8 % avec une croissance de 216 g par jour pour le lot qui a consommé les plantes à tannins.

C'est bon à savoir

EXCRÉTION ET INFESTATION : À NE PAS CONFONDRE

L'analyse coprologique mesure le nombre d'œufs présents dans les fèces pour chaque parasite. Elle quantifie ainsi un niveau d'excrétion à partir duquel il est parfois difficile d'extrapoler au niveau de l'infestation.

Une amélioration des croissances de 8 à 17 % a été enregistrée avec les plantes à tannins



Les essais se poursuivent

Si le pâturage en cure de 10 jours en alternance avec une prairie sans plantes en tannins n'a pas répondu aux objectifs de diminution de l'excrétion en œufs de strongles gastro intestinaux, des questions restent posées :

- La teneur en tannins était-elle suffisante au moment du pâturage ?
- Le niveau d'ingestion des agneaux est-il suffisamment élevé ?
- L'association des 3 plantes a-t-elle atténué leur efficacité ?

→ EN RÉSUMÉ

Dans le cadre de cet essai, le pâturage par cure de 10 jours d'une parcelle composée de plantes à tannins par des agneaux d'herbe :

- Ne diminue pas le niveau d'excrétion des agneaux en strongles gastro intestinaux
- Augmente leur croissance de 8 à 17 %

Les essais se poursuivent.

POUR EN SAVOIR PLUS :

- Laurence Sagot et Denis Gautier : CIRPO / Institut de l'Élevage
Tél. : 05 55 00 40 37 ou laurence.sagot@idele.fr
- Sites internet :
www.inn-ovin.fr / www.idele.fr

09/2018.

Document réalisé avec
le soutien financier de :

